L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX, No. 73, RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLÉANS.

VENDREDI MATIN, 9 SEPTEMBRE.

ADRESSE
DU
Comité Central d'Etat
AU
PARTI DÉMOCRATE DE LA LOUISIANE

Aux électeurs démocrates et conservateurs de la Louisiane:

En vue de la Convention qui doit se tenir à la Nouvelle-Orléans le second lundi de septembre prochain, et des grands intérêts engagés dans l'élection de novembre, le Comité Central Démocratique d'Etat croit de son devoir d'exposer au peuple la condition politique de l'Etat, et de faire un énergique appel à tous les votants conservateurs pour qu'ils aident à délivrer l'Etat des mains des hommes corrompus qui l'ont gouverné depuis 1867.

Le moment est favorable, l'avenir est plein de promesses. Nous n'avons qu'à nous unir, à nous organiser et à marcher à la victoire. D'autres Etats nous ont donné l'exemple. Au Nord, au Sud, à l'Est et à l'Ouest, les folies et les crimes du parti radical ont non seulement éveillé chez les populations le sentiment du danger, mais les ont animées d'un esprit de justice rétributive envers ceux qui ont fait métier et marchandise de leur loyauté et trahi leur mandat. La malhonnêteté et l'incapacité ont contrôlé et perverti les affaires nationales au point que ces expressions sont devenues synonymes de parti républicain. L'Orégon a répondu au Connecticut et New-York a déclaré par une victoire de plus de 80,000 voix de majorité, non pas que le radicalisme doit être mais qu'il est renversé.

Bien que notre intention ne soit pas de nous appesantir sur les sujets de politique nationale, il peut être utile de noter les symptômes indubitables de mécontentement manifestés dans chaque section contre l'administration fédérale actuelle. Pour le peuple des Etats-Unis, centralisation est synonyme de despotisme, et les pas rapides faits dans cette direction par le Congrès ont, à juste titre, alarmé le pays tout entier. Sans aucun respect pour les droits des gouvernés, des Etats ont été subjugués, la représentation au Congrès a été niée, la voix de majorités écrasantes a été dédaignée; et, comme pour mettre le comble à tous ces actes d'infamie et d'usurpation, le Congrès a porté ses mains souillées jusque sur la Cour Suprême. Sous la domination du parti radical, la vénalité et la corruption sont devenues respectables, et le pillage systématique du trésor national est devenu une profession honorable; les impôts ont été accrus terriblement dans l'intérêt d'un odieux système d'espionnage adopté pour la perception; des monopoles écrasants ont été créés pour opprimer le travail; et, sous le fallacieux prétexte de "cadeaux", les emplois du gouvernement national sont vendus au plus offrant, ou distribués conformément à un système éhonté de népotisme.

Si ces vices et d'autres semblables d'un parti corrompu ont amené les populations d'autres Etats à comprendre les dangers qui menacent de les engloutir, pourra-t-on dire que le peuple de la Louisiane est moins sensible aux abus qui ont surgi dans son gouvernement d'Etat pendant les trois longues années du joug radical, abus qui, s'ils continuent, menacent de chasser le travail et le capital de l'Etat et de semer la ruine dans chaque foyer?

On ne contestera pas que notre dernière Législature ne fût une honte pour la civilisation et la liberté civile. Elle a foulé aux pieds toutes les vertus qui sont l'apanage des gens honorables et elle a fait un piédestal à chaque crime qu'elle aurait dû réprimer. L'ignorance, l'effronterie et le vice étaient les qualités requises pour occuper un siége sur les bancs radicaux de cette assemblée, et quand le trésor était volé, le peuple pillé et les actes législatifs vendus au plus offrant pour des greenbacks, ces membres faisaient simplement honneur à la trinité à laquelle ils devaient leur existence officielle.

L'espace réservé à cette adresse ne permet pas à votre comité d'entrer dans les détails de tous les actes infâmes passés par la Législature radicale avec l'approbation de l'Exécutif. La dette publique, sous le contrôle radical, est montée de douze à dix-huit millions de dollars; les taxes se sont élevées jusqu'à 5 1/2 pour cent, atteignant presque aux limites de la confiscation; on a accordé à des individus et à des corporations des priviléges extraordinaires et exclusifs en contradiction avec la liberté du travail et du capital; d'énormes sommes ont été accordées aux dépens d'un trésor en pénurie à des particuliers pour des services triviaux ou inutiles, et des emplois inutiles ou oppressifs ont été créés pour des places à des vagabonds du parti qui gagnent ainsi leur vie en extorquant de l'argent de toutes les industries honnêtes.

Dans l'espoir de se perpétuer au pouvoir, la Législature a passé les lois d'enregistrement, d'élection et de milice, lois qui ont reçu la sanction de l'Exécutif, et qui sont peut-être les mesures les plus odieuses, les plus injustes et les plus oppressives qui aient jamais souillé les archives d'aucun Etat. Dans sa folie et sa perversité, elle a passé des lois pour mettre en vigueur l'égalité sociale, non seulement de différentes races d'hommes, mais des mauvais avec ceux qui sont purs et justes. Dans sa folie elle a passé des lois pour réorganiser notre système, autrefois splendide, d'éducation publique, et sans autre motif, dans sa pensée, que de dégrader les blancs de l'Etat et de créer un abîme entre eux et notre population de couleur; toutes ces mesures adoptées sous prétexte de régler le commerce, l'éducation et les amusements du peuple, ont réellement pour but de préparer les voies à la miscégénation. Bref, la législation de 1868, de 1869 et de 1870 peut être condensée et résumée en quatre mots: IGNORANCE, VÉNALITÉ, MONOPOLE ET OPPRESSION!

Afin qu'on ne dise pas que ces conclusions sont le jugement des ennemis du radicalisme, nous nous proposons de convaincre ce parti de toutes ces sérieuses accusations avec des termes choisis émanant de ses propres champions et partisans. Il n'y a pas d'esprit plus brillant dans les rangs de ce parti dans l'Etat que Thomas J. Durant, et comme il est plus sincère que ses amis politiques, son témoignage n'en est que plus concluant en faveur de la vérité de ce que nous avons dit. Dans sa lettre datée du 22 juin 1870, et adressée à M. J. S. Soulé, en parlant des meneurs radicaux dans cet Etat, il dit: "Il faut qu'il y ait séparation absolue des hommes malhonnêtes et incapables qui ont gouverné depuis 1867!"

C'est là un langage énergique, cependant il est surpassé en sévérité par une adresse républicaine qui vient d'être lancée avec l'endos du comité central d'Etat républicain. Cette adresse dit:

"Citoyens et républicains! Après une expérience de deux années, sous la direction d'un lot *de politiciens les plus malhonnêtes et les plus corrompus qui aient jamais souillé l'histoire politique d'aucun des Etats de cette glorieuse Union*, vous êtes maintenant appelés à arracher l'Etat des mains d'aventuriers politiques *qui l'ont amené à la veille d'une banqueroute*."

On voit par là que notre verdict est approuvé par les hommes principaux du parti républicain, et cependant, au moment même où ils constatent l'infamie de leur propre parti, ils sollicitent une continuation de l'appui du peuple, sous prétexte qu'on mettra en avant dans l'avenir des honnêtes gens. Si le salut du parti dépend de cette épreuve, il partagera inévitablement le sort des villes et des pleines, et son requiem sera chanté en novembre prochain. Ce verdict n'est pas seulement le nôtre, c'est celui de tous les hommes honnêtes, endossé par M. Durant lui-même, qui comprend combien il vaut mieux pour son ignoble parti d'être battu que de survivre sous la direction "d'aventuriers politiques corrompus" tels que ceux qui affligent actuellement notre Etat bien aimé.

Les conséquences pernicieuses des actes du parti radical dans tout l'Etat ont été sérieusement senties par toutes les classes, blancs et gens de couleur, natifs et étrangers. Tous ont été pillés, déçus, opprimés, et restreints dans la jouissance des droits garantis par toutes les lois humaines et divines. En conséquence, afin de délivrer notre Etat, et de nous affranchir du joug d'hommes incapables et corrompus il faut nous unir comme un seul homme, sans distinction de race, de couleur ou de condition antérieure, et les chasser des places et du pouvoir, pour mettre dans les emplois publics des gens honnêtes et des patriotes. Les intérêts des blancs comme des noirs sont identiques dans cette lutte. Tous les droits et tous les priviléges dont ils jouissent en vertu de la Constitution sont sacrés, et le devoir de chaque citoyen est de veiller à ce qu'ils soient maintenus. Le parti démocrate a toujours soutenu et défendu la Constitution du pays, et, aujourd'hui comme dans le passé, il protégera et défendra chaque citoyen dans le libre et complet exercice de tous les droits garantis par ce pacte. A la dernière élection à New York, si triomphante pour la démocratie, la seule accusation portée contre le parti a été qu'il favorisait les citoyens de couleur dans leurs priviléges constitutionnels. La population de couleur de cet Etat peut donc être assurée que la démocratie continuera à soutenir les grands principes qui l'ont si longtemps caractérisée.

Comme la plus grande partie de nos maux est imputable à la dernière législature, il est au pouvoir du peuple de remédier à une grande partie des abus par l'élection d'hommes sincères et éprouvés à la prochaine législature dont les membres doivent être choisis en novembre prochain. De cette façon nous pouvons encore sauver l'Etat d'une plus ample ruine politique et financière. A cette fin que les électeurs démocrates et conservateurs nomment leurs meilleurs citoyens comme candidats à la Législature, et qu'ils emploient tous les efforts légitimes pour assurer leur élection.

Outre la Législature, il y a à élire un Auditeur et un Trésorier d'Etat.

Notre plateforme se résume dans les mots d'économie et de réforme. Nous voulons débarrasser l'Etat de son énorme dette, diminuer les taxes, faire reconstruire nos levées, faire renaître la confiance, amener l'accord du capital et du travail, entre l'homme de couleur et le planteur, entre le planteur et le négociant; encourager l'immigration et développer les immenses ressources agricoles de la Louisiane. A cette fin, nous demandons la coopération de tous les bons citoyens, sous quelque nom qu'ils s'associent. Nous croyons pouvoir obtenir un grand triomphe. Le républicanisme a produit des fruits amers qui le condamnent; ses jours sont comptés dans notre Etat! Un parti qui plaide publiquement la cause de la corruption, qui cherche à remettre au pouvoir des hommes qui se sont couverts d'une infamie ineffaçable; un parti dont le mot d'ordre a été la fraude, la dissimulation et de fausses promesses, pour qui l'honnêteté est un sujet de ridicule, qui proclame sa législation, à pour but la spoliation et l'oppression, — ne saurait se présenter devant les votants louisianais et demander leur appui.

Nous engageons instamment le peuple à s'organiser sans retard. Les comités des différentes paroisses sont priés de convoquer leurs clubs, élire des délégués à la Convention et transmettre, le plus tôt possible, les noms de ces derniers au secrétaire du Comité Central d'Etat.

Le Comité appelle l'attention des votants sur l'adresse des membres démocrates du Congrès et surtout sur la partie qui recommande de confier les candidatures aux hommes du parti les plus capables, à ceux-là seulement qui peuvent prêter le serment d'épreuve et que ne frappe pas le quatorzième amendement. Un Congrès radical a déclaré que les élus qui ne peuvent prendre le serment ou dont la réhabilitation n'a pas été votée, ne siégeront pas dans ce corps. Nous ne devons pas nous arrêter à discuter la sagesse ou la validité de ces décrets du Congrès; l'expérience nous apprend qu'il faut élire des hommes qui ne soient pas frappés par la loi. Ce qu'il faut à la Louisiane c'est la représentation.

Si des hommes capables et honnêtes occupent les places de confiance, si nous avons des législateurs expérimentés et fidèles, il n'existe pas d'obstacles au bonheur et à la prospérité du peuple. Notre sol est d'une incomparable fertilité et nous possédons de grands avantages naturels. Soyons fidèles à notre mission, et les bienfaits matériels dont nous jouirons seront aussi grands que nos pertes ont été déplorables.

La base de la représentation, telle que l'a revue et fixée le comité, est d'un délégué pour chaque trois cents, et un pour chaque fraction au-dessus de cent-cinquante votes donnés à la première élection générale. Chaque paroisse a droit à au moins un représentant. La règle s'applique à chaque nouvelle paroisse.

Les journaux qui favorisent le but que se propose cette adresse sont priés de reproduire ce qui précède.

J. H. HATCH,
Président du Comité central démocrate de l'Etat.

THOMAS STEEL, secrétaire.

VAPEURS

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE.

SEULE LIGNE DIRECTE POUR LA FRANCE.

Service des Paquebots-Poste de la Compagnie Générale Transatlantique, entre New-York et le Havre, touchant à Brest.

Les nouveaux et splendides bâtiments de cette ligne favorite partiront comme suit de l'embarcadère No. 50, Rivière du Nord:

PEREIRE, capt Duchesne, Samedi, 3 sept.
LAFAYETTE, capt. Rousseau, Samedi 17 sept.
VILLE-DE-PARIS, capt Surmont, Samedi 1er oct.
SAINT-LAURENT, capt Lemarié, Samedi 15 oct.

PRIX DU PASSAGE (compris le vin) **payable en or ou son équivalent en papier.**

POUR BREST OU LE HAVRE:
Première cabine, $140. Seconde cabine, $75.

POUR PARIS:
Y compris le billet de chemin de fer délivré à bord,
Première cabine, $145. Seconde cabine $78.

Les bagages seront marqués pour Paris. Soins médicaux gratuits.

On peut obtenir ici, à la Nouvelle-Orléans, les billets de passage pour France, en s'adressant en personne, au lieu d'écrire ou de télégraphier à New-York.

L. ORAND & Cie,
agent, rue Carondelet, 15.
8 nov—1 an

BRÊME.
Lloyd de l'Allemagne du Nord.

Service des Steamers entre BRÊME et la NOUVELLE-ORLÉANS, avec escale au Havre, à Southampton et à La Havane.

Les beaux steamers à hélice de LLOYD DE L'ALLEMAGNE DU NORD reprendront leur service régulier en septembre prochain.

Ils toucheront, en allant en Europe, à La Havane et au Havre, et en revenant, à La Havane et à Southampton pour recevoir et débarquer les passagers et le fret.

Les jours de départ seront désignés plus tard.

PRIX DU PASSAGE:
De Brême ou du Havre à La Havane ou à la Nlle-Orléans:
Premières cabines ....$130 en or.
Entrepont .... 40 "
De la Nlle-Orléans ou de La Havane à Southampton, au Havre ou à Brême:
Premières cabines ....$150 en or.
Entrepont .... 45 "

Les billets de passage de Brême ou du Havre à La Havane ou à la Nlle Orléans seront délivrés par le soussigné.

Les steamers de la ligne entre New York et Brême partent tous les JEUDIS et SAMEDIS, et ceux de la ligne entre Baltimore et Brême tous les DEUX MERCREDIS, touchant à Southampton. On peut se procurer des billets de passage au bureau du soussigné.

Pour plus de détails, s'adresser à
ED. F. STOCKMEYER, Agent,
21 mai—1m No 42, rue l'Union.

Pour New-York
Ligne de Steamers des Marchands.

Comprenant les steamers suivants, qui sont de première classe:

CRESCENT CITY...... Capt. Geo. L. Norton
SHERMAN............ Capt ———
GENL MEADE......... Capt. A. W. Sampson.
UNITED STATES...... Capt. Geo. H. Smith,
MISSISSIPPI........ Capt. W. P. Henry,
WESTERN METROPOLIS......... Capt. H. S. Quick'
EMILY B. SOUDER, Capt ———

Partant de New York, tous les samedis,

Le steamer

CRESCENT CITY,
GEO. L. NORTON, Commandant,

Partira de son wharf, en face de la rue Jefferson le SAMEDI, 10 septembre, à 5 heures P. M.

Ces steamers ont d'excellents aménagements.
Chambres .... $50 00.
Entrepont .... 25 00.

On signe des billets de connaissements pour Liverpool, Glascow et Brême.

Des billets de passage de 1re classe et d'entrepont (through tickets), pour Liverpool et le continent, se délivrent à la ligne de steamers de Guion, partant de New York tous les mercredis, sont à vendre au bureau.

Pour fret ou passage, s'adresser à
LOW & LUDWIGSEN,
Rue de la Commune, No. 190.

Pour New-York, directement.

Ligne de Steamers Cromwell entre New-York et la Nouvelle Orléans.

CETTE LIGNE SE COMPOSE **Des Steamers suivants:**
GEO. CROMWELL,
GEO. WASHINGTON,
CORTES,
MARIPOSA,
ST-LOUIS.

Le steamer
MARIPOSA,
E. Kemble, commandant,

Partira de son wharf, au pied de la rue Toulouse SAMEDI, 10 septembre à 5 heures P. M.,
Passage .... $50.

Cette ligne prend du fret et donne des connaissements pour LIVERPOOL, BRÊME et le HAVRE.

Pour fret ou passage, s'adresser à
ALFRED MOULTON,
Rue Carondelet, No. 41.
4mai—1an

Pour Bayou Sara.

Pour Bayou Sara et les débarcadères intermédiaires.

Le bateau à vapeur "BARTABLE," capt' une N. B. Baranco, commis Alcée Jumel, partira de la Nouvelle-Orléans tous les MARDIS, à 10 heures du matin et tous les VENDREDIS, à 5 heures de l'après-midi. Retour: il partira de Bayou Sara tous les MERCREDIS et SAMEDIS SOIR.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à KINNOTT & ADAMS, agents, Au No. 25 du Commercial Place.

POUR LA COTE ET BAYOU SARA.
(Bi-Hebdomadaire.)

Le bateau de la malle
W. S. PIKE,
J. J. Brown, capitaine,
S. S. Streck, commis.

Jours de départ tous les LUNDIS soir, à 5 heures, et tous les VENDREDIS matin, à 10 heures. Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à
JOHN JANNEY,
Encoignure des rues Delta et Commune.
Un commis recevant fret constamment sur la levée pour recevoir son fret. 11 aout—

La Côte et Baton Rouge.

Le nouveau bateau
ST. JOHN,
W. R. Greathouse, capitaine,
J. A. Comstock, commis,

Laissera la Nouvelle-Orléans pour Baton Rouge tous les MERCREDIS matin, à 10 heures, et tous les SAMEDIS soir, à 5 heures. A son retour à la Nouvelle-Orléans, il fera la Côte le jour, descendant tous les LUNDIS et VENDREDIS. Un commis est constamment sur la Levée pour recevoir son fret.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
E. O. MELANÇON,
No 11 Conti.
9 janv—

Pour la Côte et Donaldsonville. Trois voyages réguliers par semaine **LA BELLE,** A. Dugas, capitaine; J. E. Le Blanc, commis.

A partir du 1er octobre, ce nouveau bateau fera trois voyages par semaine jusqu'à Donaldsonville, partant de la Nouvelle-Orléans tous les Dimanches matins, à 8 heures, et tous les Mardis et Jeudis à midi précis.

J. FENIMORE, Agent,
Coin Nouvelle Levée et Canal.
1er sept—1m

La Côte et le Bayou Lafourche.

Bateau régulier de la Côte et du Bayou Lafourche
FLICKER.
Jos. F. Aucoin, capitaine, P. A. Charlet et N. Z. Dupuis, commis.

Partira de la Nlle Orléans tous les MARDIS matin à 10 heures, et tous les VENDREDIS soir à 5 heures.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord. Un commis recevant est toujours sur la Levée à la tête de la rue Conti, pour recevoir son fret.

Pour l'Eté.

Ligne de M. et de la N. O. — Steamers de la Malle des Etats-Unis.

Pour Mandeville, Lewisburg, Madisonville et Covington. — Le beau bateau

ABITA,

de la malle des Etats-Unis, fin marcheur et à basse pression, capitaine Miller, partira pour les susdits ports les LUNDIS et les JEUDIS, à l'arrivée du convoi de 10 heures du matin; les MARDIS, les MERCREDIS, les VENDREDIS et les SAMEDIS, à l'arrivée du convoi de 3 heures de l'après midi. Retour: Il quittera l'ancien débarcadère (Old Landing) les LUNDIS, à 4 heures du matin, les MARDIS et les VENDREDIS, à 6 heures du matin, et Madisonville les MERCREDIS, les JEUDIS et les SAMEDIS, à 5 heures du matin.

Il ne sera positivement pas reçu de fret après le départ du convoi qui précèdera celui à l'arrivée duquel le bateau doit partir.

Le service sera regulier .... is de mauvais temps ou de basses eaux.

L'Abita fera, pour le moment, à l'Old Landing, sur la rivière Tchefuncta.

COHEN M. SORIA,
Aux Nos 18 et 20 de la rue de l'Union
3juin—

Excursion le Dimanche.

POUR MANDEVILLE LEWISBURG ET MADISONVILLE.

L'élégant bateau à vapeur, fin marcheur et à basse pression, **CAMELIA,** ayant ses roues sur le côté, sous le commandement du capitaine Miller, commencera ses excursions régulières du DIMANCHE en se rendant aux lieux susdits, à partir du 5 courant. Il quittera son wharf du Lac à l'arrivée du train des chars de sept heures du matin et sera de retour dans la même soirée, à temps pour que les passagers puissent prendre le train des chars de sept heures P. M. pour revenir en ville.

Prix de la traversée, aller et retour, une piastre et vingt-cinq cents.

Pour plus de détails, s'adresser à
COHEN M. SORIA,
18 et 20, rue de l'Union.
11mai—

POUR L'ETE.

M. & N. O.—Ligne de steamers de la malle des Etats-Unis.

Pour la Baie St-Louis, Passe Christian et Mississippi City.

Le beau steamer CAMELIA, fin marcheur et à basse pression, commandant J. C. Weaver, commencera son service régulier, le VENDREDI, 27 du courant. Il partira, à l'arrivée des convois du chemin de fer Pontchartrain, comme suit:

Les lundis, convoi de midi.—Les mercredis, convoi de midi.—Les vendredis, convoi de midi.—Les samedis, convoi de 11 heures du matin.

RETOUR—Il quitte la Passe Christian, les mardis et les jeudis, à 5 heures du matin; les vendredis et les samedis soir.

Il ne sera positivement pas reçu de fret après le départ du convoi de 10 heures du matin. Les voyages seront réguliers, à moins de mauvais temps et de basses eaux.

COHEN M. SORIA,
aux Nos 18 et 20 de la rue de l'Union.
2juin—

Bureau de Change et de Monnaie.
BRUNO & WARNER,
les rue Gravier, près de la rue St. Charles.

PAYENT les prix les plus élevés pour toutes monnaies en or, argent, lingots et billets américains ou étrangers. Achètent et vendent les bons du gouvernement, les actions et les billets de ..., ... Tirage à vue et drafts sur New York et toutes les principales villes d'Europe ...

MIRAMON & Cie.,
99 & 101 rue de Chartres.
MARCHANDS DE MEUBLES,

EBENISTES ET TAPISSIERS. Achat, échange et réparation de meubles, draperies et housses pour meubles en tous genres. Fabriquent les sommiers à 8 et $16.

On fait les déménagements.

On prend des meubles en magasinage.

17juin—1an

Médicaments.
NEW-FOUNDLAND BITTER.

VOILA deux ans que le Newfoundland Bitter a été lancé dans le commerce, et l'accueil sympathique que lui a fait le public nous satisfait complètement. Les certificats de guérisons obtenues par cette liqueur sont très nombreux, et nous sommes très heureux de n'avoir épargné ni notre temps ni notre argent, pour rendre populaire un bitter qui rend de si grands services.

Les propriétés du Newfoundland Bitter sont bien déterminées, il maintient d'abord la

Santé intacte et florissante

chez ceux qui en font un usage régulier.

Boire sans soif et souvent est devenu une habitude en Amérique, et il faut toujours tenir compte des habitudes.

Les hygiénistes, les médecins et les savants de tous les pays et de tous les temps sont unanimes pour recommander de ne boire que pendant les repas et surtout de ne pas absorber des liqueurs alcooliques entre les repas.

L'alcool, disent-ils, tue à la longue, et les buveurs de brandy, de whisky et de tant d'autres liqueurs fortes ou frelatées sont aussi sûrs d'abréger leur vie que l'insensé qui prendrait tous les jours une dose

D'Arsenic ou d'Acide Sulfurique;

mais comme le danger n'est pas instantané, l'habitude, cette seconde nature, vous conduit à la barre. Les affaires, dit-on, sont impossibles sans boire un coup.

Que de commerçants qui ont déployé, pendant 15 ou 20 ans, une grande activité d'esprit, et qui, par leur travail ont réussi à amasser une grande fortune et ne peuvent pas en jouir, parce qu'ils ont contracté la funeste habitude de boire. Alors qu'ils sont riches, ils tombent malades. Leur estomac est brûlé, ils ont des crampes d'estomac, des vomissements le matin, des faiblesses, et alors une maladie se déclare qui les emporte encore jeunes et au moment où ils auraient pu jouir en repos des agréments que donne la fortune. Et, en le conduisant au cimetière, les amis qui l'accompagnent à sa dernière demeure disent: "C'était un honnête homme, laborieux, riche; mais il s'est tué en buvant"—

Se tuer en buvant! voilà le mot de la fin.

A ceux donc qui ne veulent pas se tuer en buvant, nous dirons: Cessez de boire des liqueurs fortes; buvez une liqueur saine, hygiénique, qui réparera vos forces, augmentera votre appétit, facilitera vos digestions et entretiendra l'harmonie dans votre corps. Changez vos trop funestes habitudes. L'alcool est votre ennemi, et vous êtes sûr de succomber sous ses coups. Buvez pendant huit jours du Newfoundland Bitter, et nous sommes tellement sûrs que vous vous en trouverez bien, que vous en ferez votre liqueur préférée; car le Newfoundland Bitter flatte le goût, relève les forces et entretient

l'estomac en très bon état.

Ainsi donc, que les personnes bien portantes, qui veulent conserver leur santé intacte et ne pas l'altérer insensiblement par l'abus des boissons alcooliques, n'oublient pas que le Newfoundland Bitter est une liqueur agréable, saine, hygiénique et fortifiante.

Le Newfoundland Bitter est aussi

Le Bitter des Familles,

et les médecins qui commencent à en connaître les bons effets le recommandent constamment.

Que de fois dans une famille, n'est-on pas pris subitement par une légère indisposition, qui ne met pas la vie en danger, mais qui fait souffrir beaucoup. On se met à table sans appétit, on éprouve des crampes d'estomac, on est pris subitement d'une indigestion, on a la migraine, de violentes coliques, des douleurs dans les reins, on est tourmenté par des gaz; les enfants pleurent parce qu'ils souffrent du ventre, ou qu'ils ont trop mangé. Dans tous ces cas, et dans bien d'autres, qu'il serait trop long d'énumérer, ne négligez jamais de prendre ou de donner un petit verre de

Newfoundland Bitter

et vous serez surpris de voir la rapidité avec laquelle notre liqueur amène la guérison; c'est que le Newfoundland Bitter est un excitant énergique de l'estomac, réveillant toujours l'appétit, faisant cesser les crampes d'estomac et faisant taire les douleurs qui accompagnent la digestion, chez beaucoup de personnes, chez les Dames en particulier. Cette propriété efficace du Newfoundland Bitter est due au suc de plantes choisies et reconnues par les médecins comme stomachiques et apéritives, aussi les Dames et les enfants à appétit languissant et à digestions douloureuses feront bien de prendre un petit verre de Newfoundland Bitter avant et après les repas.

Quant aux propriétés toniques du Newfoundland Bitter, elles sont très énergiques, et il suffit d'en prendre pendant quinze jours pour que les personnes qui ont le sang pauvre et les nerfs excités en retirent le plus grand avantage. La force renaît, le sang devient riche, l'embonpoint revient, l'appétit est vif, les digestions faciles, le sommeil réparateur. Les dames et les jeunes filles, qui tous les mois éprouvent de violentes douleurs dans les reins et dans le bas ventre, seront immédiatement soulagées, si elles prennent du Newfoundland Bitter. L'énergie de cette liqueur produit dans ces conditions spéciales des cures vraiment merveilleuses.

Dans les campagnes où les

Fièvres sont endémiques

et où les effluves des bords des rivières, et de l'eau qui croupit dans les bois sont si pernicieux, on devra combattre l'action d'un air vicié, et souvent d'une nourriture composée de viandes salées, par l'usage journalier du Newfoundland Bitter.

Dans les campagnes de la

Louisiane, du Texas et du Mississippi,

rien ne peut remplacer le Newfounland Bitter son activité tonique, excitante et fortifiante est vraiment remarquable; aussi la vogue de notre Bitter dans ces campagnes est-elle considérable et tous les jours nous recevons des témoignages de sa constante efficacité.

C'est le Bitter du Sud,

c'est-à-dire des pays chauds, où le sang s'appauvrit vite, et où l'appétit disparaît rapidement. Les sueurs profuses, l'action d'un soleil brûlant et l'influence morbide du sol détériorent l'organisme, et pour lutter contre ces causes réunies de maladies, il n'est pas de meilleur remède que le Newfoundland Bitter; car nous ne saurions trop le répéter, son action comme stomachique et apéritif est puissante, et comme tonique héroïque. Or, toutes les maladies qui sont engendrées par la pauvreté du sang, la faiblesse du système nerveux et la perte d'appétit sont dans ces pays-là les plus nombreuses.

M. JULES TARDOS, de la Nouvelle-Orléans,
ET
MM. HOLT, MURRAY & CO., Mobile,

nos agents, le vendent par chaulées au commerce. On le trouve dans toutes les groceries en gros des deux villes.

Nos agents ont l'ordre de faire au commerce des conditions aussi favorables que possible.

Les caisses renferment une douzaine de bouteilles.

EDMUND DEXTER & SON,
49 & 51, Sycamore street,
CINCINNATI, OHIO.

1er avril—1an'

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sun.

Bureau de la Compagnie d'Assurance du Sun de la Nouvelle Orléans, No 61, rue du CAMP. Nouvelle-Orléans, 12 janvier 1870.
QUATORZIEME ETAT ANNUEL.

CONFORMEMENT aux clauses de sa charte, la Compagnie publie l'état suivant pour l'année expirée le 31 décembre 1869:

Montant des primes pour l'année expirée le 31 décembre 1869, savoir—

Sur les risques d'incendie	$725,599 45		
Sur les risques de mer	60,032 13		
Sur les risques des rivières	101,182 64		
A ajouter — Risques non déterminés pour 1868		89,264 00	$844,078
A déduire — Risques non déterminés pour 1869	$51,511 60		
Primes rentrées	1,638 75		53,149 73
Gains nets sur les primes de 1869			$792,064 67
Pertes payées durant la même période sur les risques d'incendie	$29,921 91		
Sur les risques de mer	12,423 87		
Sur les risques de rivière	28,055 80		$61,404 6[illegible]
Taxes	$15,753 86		
Dépenses générales	41,879 10		
Escompte sur primes	22,731 80		
Réassurances	1,321 79		
Intérêt sur scripe	40,575 72		
Profits et pertes	20,827 40—151,090 14		
Moins le compte d'escompte et d'intérêt		82,509 52—179,916 3[illegible]	
Profit net			$112,619 2[illegible]

La Compagnie possède l'actif suivant.

ESTIME A SA VALEUR LA PLUS FAIBLE DE LA PLACE, AU COMPTANT, SAVOIR:

	Bons consolidés de la ville et bons de ville pour chemins de fer	$[illegible]
10	bons de l'Etat	[illegible]
3	Bons de la Grande Loge de la Louisiane	[illegible]
4	Bons des Odd Fellows' Hall Association	3,000 00
2	Bons du New Orleans Turners' Association	4,000 00
250	Actions Union Bank of Louisiana	1,000 00
50	" Mechanics' & Traders' Bank	[illegible]
146	" Louisiana State Bank	[illegible]
212	" Canal and Banking Company	[illegible]
600	" New Orleans Gas Light Co	[illegible]
5	" Merchants' Bank	[illegible]
56	" Citizens' Bank	[illegible]
44	" Crescent City Bank	[illegible]
	Prêts sur garanties	[illegible]
	Prêts sur hypothèques	[illegible]
	Billets à recevoir	[illegible]
	Scrip d'autres compagnies d'assurances	[illegible]
	Valeurs hors de cours	[illegible]
	Coupons d'Etat et de ville non collectés	[illegible]
	Primes en voie de collection	[illegible]
	Argent comptant	[illegible]
		$874,[illegible]

L'état ci-dessus est une copie juste, véritable et correcte tirée des livres de la Compagnie.

THOMAS SLOO Président.
THOS. ANDERSON, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans—Ville de la Nouvelle-Orléans,
Assermentés et signé pardevant moi, ce dix-neuvième jour de janvier 1870.

A. SHELLEY,
Deuxième Justice de Paix.

Le Board des Directeurs a résolu de payer SIX POUR CENT D'INTÉRÊT sur les Certificats de Profits des ... TRENTE-TROIS ET UN TIERS POUR CENT sur la ... de Scrip de l'année 1869, à partir du deuxième lundi de février 1870. Il a été déclaré un Dividende de Scrip de QUATRE-VINGTS POUR CENT sur le gain net des primes de participation pour l'année terminée le 31 décembre 1869, pour lequel des certificats seront émis à dater du 21 mars prochain.

THOMAS SLOO, Président.
THOS. ANDERSON, Secrétaire. JOHN G. GAINES, Vice-Président.

DIRECTEURS POUR L'ANNEE 1870:

John G. Gaines,	R. J. Hart,
J. C. Sicks,	Henry Renshaw,
R. Bloom,	Henry Wilson,
L. N. Marks,	W. H. Seymour,
Chas. Macready,	Richd S. Venable,
Richard Flower,	Thos Sloo.

1an—

LE CÉLÈBRE
FOURNEAU DE CUISINE
P. P. STEWART,

LE FOURNEAU DE STEWART qui, jusqu'à ce jour, a conservé sa supériorité, est présenté aujourd'hui au public avec UN GRIL MOBILE et un PORTE-CENDRES, qui y ont été ajoutés. On a reconnu que sous le rapport de l'économie et de l'utilité, ce FOURNEAU STEWART surpassait tous les autres. LE NOUVEAU GRIL augmente de beaucoup la surface du four, double presque la capacité des tuyaux et, quand on nettoie le gril, la poussière ne peut pas s'échapper.

Le véritable fourneau Stewart porte, sur la plaque du foyer, le nom de P. P. Stewart.

FULLER, WARREN & CO.,
Seuls fabricants, à Troy, N. Y.

A vendre par
E. B. HOGAN,
No 25 de la rue du Canal.

Où on peut voir, tous les jours, fonctionner le fourneau.

17 février

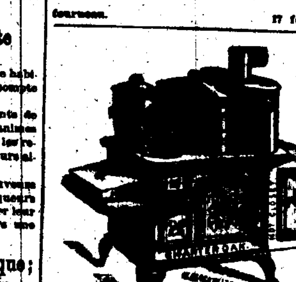

Une preuve éternelle de la grande supériorité du "CHARTER OAK"

SUR TOUS LES AUTRES FOURNEAUX DE CUISINE.

LISEZ CECI:

Un "Charter Oak" qui a servi pendant 13 ans tous les jours.

Nouvelle-Orléans, 9 août 1869.

JE certifie que j'ai acheté de RICE BROS & CO., en 1856, le PREMIER FOURNEAU "CHARTER OAK" qu'ils aient vendu. On s'en est servi chez moi tous les jours depuis cette époque—c'est-à-dire plus de treize ans. Je recommande avec plaisir le fourneau "CHARTER OAK" à toutes les personnes qui tiennent maison. C'est le meilleur qui ait été fait. Je suis sûre qu'aucun autre n'aurait autant duré.

Mme L. F. FOSTER,
No 12 de la rue Washington, Nlle-Orléans.

Ce même fourneau a été exposé à la Foire de l'Etat de la Louisiane en 1869. Plus de 20,000 personnes ont été convaincues qu'aucun autre fourneau n'aurait pu durer aussi longtemps et être aussi utile pendant treize ans.

LE CELEBRE FOURNEAU "CHARTER OAK"
—Est en vente chez—
OHMICHEN & POTHIER,
Importateurs et Marchands de Quincaillerie étrangère et américaine.
Encoignure des rues Bienville et Vieille-Levée, et No 89, Vieille-Levée.
4 oct—1 an

BRILLIANT" DE BUCK.

LE SEUL BON FOURNEAU qui soit manufacturé aux Etats-Unis pour la cuisine et la cuisson du pain.

PLUS DE 500,000

Sont employés constamment au Sud et dans l'Ouest, et on en est entièrement satisfait. Voici quelques-uns des honneurs que le "BRILLIANT" doit à ses qualités:

PREMIER PRIX, en 1866, à la Foire de St-Louis.
PREMIER PRIX, en 1867, à la Foire de St-Louis.
MEDAILLE EN OR, en 1868, à la Foire de l'Etat de la Louisiane.
PREMIER PRIX, en 1868, à la Foire de St Louis.

Si vous voulez avoir un bon fourneau de cuisine allez au No

49......RUE DU CAMP......49

Et achetez un "BRILLIANT."

H. HALLER,

Dépôt de spécimens et salle de vente, au No 49 de la rue du Camp.

Où l'on trouvera également toute espèce de fourneaux de cuisine et de réchauds, grates, de la ferblanterie et toute espèce d'articles de ménage.

17 sept—1 an vdc

VINGT-UNIEME ETAT ANNUEL
—DE LA—

Compagnie Crescent d'Assurance Mutuelle.

Nouvelle-Orléans, 23 mai 1870.

LES Directeurs, conformément à la Charte, soumettent l'état suivant des affaires de la Compagnie le 30 avril 1870:

Primes d'incendie dans l'année	$199,927 70	
" de mer	76,167 [illegible]	
" de rivières	317,[illegible]	
		$594,080 62
Montant des primes		$541,433 62
Réassurance et primes remboursées		22,643 39
Montant net des primes		$518,[illegible]
Pertes payées et estimées comme suit:		
Incendie	$40,[illegible]	
Mer	17,140 73	
Rivières	70,775 27	
Taxes payées et estimées	39,[illegible]	
Escompte au lieu de scrip, timbres, dépenses, intérêt, &c., escompte au moins, &c.	71,361 94	
		249,577 90
Bénéfice net		$276,312 34

L'actif de la Compagnie est comme suit:

Effets à recevoir	$15,191 94	
Prêts sur bonds et hypothèque	105,[illegible]	
		$123,415 27
En caisse	116,661 21	
Prêts garantis par actions, sur demande, équivalant au comptant	327,132 39	
		432,792 60
Propriété foncière		79,000 00
Scrip d'autres compagnies		30,[illegible]
Bonds de la ville consolidés	30,000 00	
Bonds de la ville	34,500 00	
Actions de banque et autres actions, coût: $997,160	111,750 00	
		[illegible]
Compagnie Vallette (dry dock)	15,[illegible]	
Compagnie Good Intent Tow Boat et autres stocks	7,800 00	
		25,[illegible]
Dû pour primes en voie de recouvrement		85,082 75
		$950,827 62

La Compagnie a également des billets suspendus, actions et bonds $234,196 07
Scrip forfait .... 5,[illegible]
En moins, intérêt sur scrip .... 55,[illegible]

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

THOMAS A. ADAMS, Président.
HENRY V. OGDEN, secrétaire.

Paroisse d'Orléans,
Ville de la Nlle Orléans.
Assermentés et signé pardevant moi, ce 25 mai 1870.

A. SHELLEY,
Deuxième Juge de Paix de la paroisse d'Orléans.

Les Directeurs ont résolu de payer six pour cent d'intérêt, comptant, sur tous les certificats (non encore payés) de scrip, et de payer, comptant, l'émission de 1869 aux porteurs légaux à partir du deuxième lundi de juin prochain.

Ils ont en outre déclaré un dividende-scrip de quatre-vingts pour cent sur le montant des primes ayant droit de participer pour l'année expirée le 30 avril 1870—dividende pour lequel il sera émis des certificats (libres de la taxe du gouvernement) à partir du premier lundi d'août prochain.

THOMAS A. ADAMS, Président.
C. T. BUDDECKE, Vice-Président.
HENRY V. OGDEN, Secrétaire.

DIRECTEURS:

Thomas A. Adams,	Samuel H. Kennedy,
C. T. Buddecke,	Samuel B. Newman,
P. H. Foley,	J. J. Garrard,
A. G. Ober,	A. Thompson,
P. Simms,	John Phelps,
A. Ebner Rader,	E. H. Summers.

COMPAGNIE MOUND CITY
d'Assurance Mutuelle de la Vie,
DE ST-LOUIS, MISSOURI.

OFFICIERS DU BUREAU DE LA LOCALITE:
JAMES J. O'FALLON, Président.
H. M. BRITTON, Vice-Président.
S. W. LOMAX, Secrétaire.
H. A. KETH, Assistant-Secrétaire.
C. G. MCHATTON, Agent Général.
W. B. HARVEY, Archiviste.

DIRECTEURS:

James J. O'Fallon,	James H. Lucas,
L. A. Hatch,	T. A. Russell,
A. M. Britton,	James Lupe,
A. B. Garrison,	J. M. Harney,
A. M. Waterman.	

Agence en Louisiane—No 23, Carondelet.

AU PREMIER.

OFFICIERS DE LA SUCCURSALE EN LOUISIANE:
C. H. MOUTON, Président.
E. T. MERRICK, Vice-Président.
R. B. SIMMES, Secrétaire et agent d'Etat.

MEDECINS-INSPECTEURS:
J. N. FOLWELL, M. D. J. P. RITCHIE, M. D.

DIRECTEURS EN LOUISIANE:

James Jackson,	Octave Voorhies,
E. T. Merrick,	F. M. Hatch,
Robert Hare,	C. H. Mouton,
Theo. Fitzwilliam,	L. A. Wilts,
R. B. Simmes.	

Cette Compagnie émet toute espèce de police d'assurance de la vie, lesquelles ne sont pas forfaites après un paiement annuel.

6avril—1an

Compagnie d'Assurance MECHANICS AND TRADERS
DE LA NLLE-ORLEANS,
Bureau, No 14, rue Carondelet.

Cette Compagnie assure contre les risques d'incendie et de navigation fluviale et maritime,

AUX TAUX LES PLUS BAS.

LLOYD R. COLEMAN, Président. — CHS. ...., Secrétaire.

—Directeurs—

[illegible]	[illegible]
J. A. Breedlove,	J. A. Lane,
J. D. Cobb,	J. B. Moore,
G. C. Ch[illegible],	[illegible]
T. M. Eckford,	C. E. Bailey,
Ben Gerson,	J. Pinckney Smith
Chs. A. Green,	A. N. Batten,
J. C. Gaillet,	J. P. Todd,
J. L. Hans,	Edw. Thompson,
[illegible]	C. H. Waterman,
R. A. James,	Fred. Wing.

Compagnie Lafayette d'Assurance contre le feu.

Au coin des rues Magazine et St-André. (Entrée par la rue St-André, au premier.)

QUATRIEME DISTRICT.

Elle assure contre les pertes et les avaries occasionnées par le feu.

Président............ KASPAR AUCH.
Vice-Président............ JOHN HENDERSON
Secrétaire............ LOUIS MATHIS.
Inspecteur d'incendie............ JOHN PURCELL.

DIRECTEURS:

Kasper Auch, William H. Foster, John H. Keller, John B. Cotton, Charles Kummel, John Henderson, Drusey A. Harris, Christian Mehle, John F. Coffee, Louis Fairel, Michael Hahn, James Hagan, Florence Pfister, John Purcell, Robert D. Martin, Dr. Henry F. Wade, Henry Bensel Jr., John H. Gerding, Ph. Hoefnel, Alfred Shaw, H. P. Walter, Kasper Auch Jr., Louis Mathis, Geo. W. Dunn, Jacob Hassinger.

GUARDIAN MUTUAL LIFE INSURANCE Co., of NEW-YORK,
ORGANISÉE EN 1859.

Aucune Police ne peut être forfaite. Prise de Tiers d'Emprunt. — Aucun Billet n'est exigé.

DERNIER DIVIDENDE AU COMPTANT, 50 POUR CENT.

Egal de cent à cent cinquante pour cent de dividende réversible.

ETAT DES AFFAIRES.

Polices en vigueur	$20,000,000
Actif	2,000,000
Revenu Annuel	1,000,000
Pertes payées	600,000

OFFICIERS.
W. H. PECKHAM, Président,
W. T. HOOKER, Vice-Président,
L. MCADAM, Actuaire et Secrétaire.

DIRECTEURS.

Hon. John A. Dix, New-York,
John J. Crane, président Banque, Republic,
William T. Hooker, Wall Street,
William M. Vermilye, banquier, (Vermilye & Co.),
Charles G. Rockwood, caissier, Newark Banking Co.,
Hon. George Opdyke, ex-maire de New-York,
Minot C. Morgan, banquier,
Thomas Rigney, maison Thomas Rigney & Co.,
Benjamin B. Sherman, trésorier New-York Steam Sugar Refining Company,
Aaron Arnold, maison Arnold, Constable & Co.,
Richard H. Bowne, Wetmore & Bowne, avocats,
E. V. Haughwout, maison E. V. Haughwout & Co.,
William Wilkens, maison W. Wilkens & Co.,
Julius H. Pratt, négociant,
William W. Wright, négociant,
Charles J. Starr, négociant,
William Allen, négociant,
George W. Cuyler, banquier, Palmyra, New-York,
George T. Hope, président Continental Fire Insurance Company,
John H. Sherwood, Park Place,
Walton H. Peckham, coin 5th Avenue et Twenty third Street,
Edward H. Wright, Newark, New Jersey,
George W. Farlee, avocat,
W. L. Cogswell, négociant.

JOSEPH MAGNER,
Agent-Général pour la Louisiane et le Texas.
rue Commune.

Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Nlle-Orléans,
A l'angle des rues Canal et Camp.
DIXIEME ETAT ANNUEL.

CONFORMEMENT à sa charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires:

Primes de l'année expirée le 31 décembre 1869:			
Sur risques d'incendie	$345,344 69		
Sur risques de mer	36,401 37		
Sur risques de rivières	26,[illegible]		
Total des primes			$[illegible],277 54
En moins, primes non expirées le 31 décembre 1869	$80,146 00		
En moins, primes remboursées	7,[illegible] 13		[illegible],040 13
Montant net des primes			321,237 41
En moins, pertes par l'incendie	$84,[illegible] 44		
En moins, pertes sur mer	17,[illegible]		
En moins, pertes sur les rivières	11,474 21		
Taxes et licences	[illegible]		
Réassurances	[illegible]		
Dépenses générales, profits et pertes, moins l'intérêt	[illegible]		
Intérêts sur scrips non encore payés	20,[illegible]		121,404 60
Bénéfice			$[illegible] 61

L'actif de la Compagnie est comme suit:

Propriétés foncières	70,062 77
Effets à recevoir pour primes	9,[illegible]
Effets reposant sur garanties hypothécaires et garanties	164,[illegible]
Primes en voie de recouvrement	[illegible]
En caisse	75,[illegible]

—BONDS ET ACTIONS—

Bonds de la ville consolidés et du chemin de fer	30,[illegible]
Actions de la Compagnie du Gaz de la Nlle-Orléans	20,000 00
Actions de la Compagnie des chemins de fer de la ville	2,040 00
Actions de la Banque des Marchands	1,000 00
Actions de la Compagnie Vallette du Dry Dock	12,000 00
Actions du Théâtre de l'Opéra	[illegible]
Actions de la Cie. de paquebots de la Nlle-Orléans et du Whistler	[illegible]
Scrip de Compagnies d'Assurance Mutuelle	[illegible]
Compagnie des Marchands' Exchange	1,000 00
Compagnie d'allège et de sauvetage de la Nlle-Orléans	500
Prix coûtant	$[illegible],217 00

A DEDUIRE:

Actions de la Cie. du Merchants' Exchange	1,000 00
Compagnie d'allège et de sauvetage de la Nlle-Orléans	500 00
Dépréciation des susdits bonds, actions et scrips	[illegible]
Valeur de l'actif sur le marché, au comptant	$[illegible]

PASSIF:

Scrips pour l'année 1860	[illegible]
Scrips pour l'année 1861	[illegible]
Scrips pour l'année 1862	[illegible]
Scrips pour l'année 1863	[illegible]
Scrips pour l'année 1864	[illegible]
Scrips pour l'année 1865	[illegible]
Scrips pour l'année 1866	[illegible]
Scrips pour l'année 1867	[illegible]
Scrips pour l'année 1868	[illegible]
Scrips pour l'année 1869	[illegible]
Intérêts de scrips, non réclamés	[illegible]
Intérêt sur scripts non encore payés	20,574 60—[illegible]
Réservé pour primes non expirées	80,146 00
Réservé pour réclamations douteuses	[illegible]
Fonds pour dépenses casuelles, en cours de ... positif	[illegible]

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

J. W. HINCKS, Secrétaire. J. TUYES, Président.

Assermentés et signé pardevant moi, ce 14 janvier 1870.

W. J. CASTELL, Notaire public.

Le 13 janvier 1870, à une réunion des Directeurs a été résolu de déclarer un dividende-scrip de cinquante-cinq pour cent sur le montant net des primes participantes pour l'année expirée le 31 décembre 1869—dividende pour lequel il sera émis des certificats le deuxième lundi de mars prochain. Il a été également résolu de payer six pour cent d'intérêt sur tous les certificats de scrips non encore payés et soixante pour cent, comptant sur l'émission de 1860, aux porteurs légaux, à partir du deuxième lundi de mars prochain.

DIRECTEURS:

Geo. Urquhart,	M. Payne,
L. Rocheron,	W. T. Williams,
G. W. Babcock,	Aug. Reichard,
T. B. Blanchard,	E. Miltenberger,
W. Steven,	W. B. P'abodie,
A. Duillet,	J. Tuyé

COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE DE LA LOUISIANE.

SEIZIEME ETAT ANNUEL.

CONFORMEMENT à sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires:

Total des primes pour l'année expirée le 28 février 1870........ $444,416 94

Savoir: Primes d'incendie	$[illegible]	
Primes de mer	172,[illegible]	
Primes de rivières	[illegible]	
Primes non expirées, primes remboursées, réassurances et diminution sur primes		105,161 61
Montant net des primes		$339,274 33
Pertes par l'incendie	$61,300 31	
Pertes de mer	22,201 75	
Pertes sur les rivières	26,174 [illegible]	
Taxes	$[illegible]	
Dépenses et profits et pertes	[illegible]	
Intérêts du scrip non encore payé	[illegible]	
		$[illegible],171 27
Bénéfice net		$[illegible]

L'Actif de la Compagnie est comme suit, estimé aux plus bas prix du marché, au comptant:

Placé en bonds de la ville et en actions de banques et autres ..., scrip de compagnies d'assurance ..., effets à recevoir, sur hypothèques, effets à recevoir, sur garanties, primes en voie de recouvrement, en caisse, sur place et en Europe. [illegible]

"Ce qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

CHAS. BRIGGS, Président.
J. P. ROUX, Secrétaire.

Etat de la Louisiane,
Paroisse d'Orléans, ville de la Nlle-Orléans,
Assermenté et signé pardevant moi, ce 23 mars 1870.

P. C. CUVELLIER, Notaire Public.

Six pour cent d'intérêt sur les certificats de scrip non encore payés, ... payé aux porteurs légaux ... à partir du premier lundi ...

Les certificats non encore payés de l'émission de 1861 seront rachetés et payés aux porteurs ... à partir du ... mai prochain.

Il est déclaré un dividende de quarante pour cent sur le montant des primes ayant droit de participer ... de l'année ... à dater du premier lundi de juin prochain.

Par ordre des Directeurs,
CHAS. BRIGGS, Président.
ANT. CARRIERE, Vice-Président.
J. P. ROUX, Secrétaire.

DIRECTEURS:

Charles Briggs,	A. Lacourt,
Ant. Carrière,	Frank Williams,
Geo. A. Fosdick,	Thomas Byrne,
E. Bergier,	John Thornhill,
Chas. Lafitte,	Jas. S. Wallis,
P. Anderson,	George Foster,
Alfred Kearny,	Andrew Stewart,
A. Froiche,	L. F. Pothier,
Geo. W. Dunbar,	E. Piaggio,
E. F. Stockmeyer,	Rudolph Sieg,
Geo. Hynson,	W. F. Given,
Arch'd Montgomery,	W. C. Black,
Henry J. Vose,	Geo. G. Garner,
E. Marqueze,	Thos. H. Hunt,
Chas. Weishaar,	Chs. Honold,
A. B. Montgomery,	C. Carrière,

E. S. Howard.

Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands.

104............RUE DU CANAL............104

SEIZIEME ETAT ANNUEL.

CONFORMEMENT aux dispositions de sa charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires:

Primes reçues pendant l'année expirée le 31 mai 1870, y compris les primes non expirées de l'année précédente: [illegible]

Montant net des primes le 31 mai 1870 ...; Taxes ...; Ré-assurances et primes remboursées ...; Intérêts, moins déductions ...; Bénéfice ... [illegible]

L'actif de la Compagnie est composé comme suit: Propriétés foncières; Bonds de la ville; Actions de banques et de chemins de fer; Billets garantis par hypothèques; Billets garantis par nantissements; Billets à recevoir; Primes en voie de perception; Bons d'Etat; Scrip de compagnies d'assurance; Actions de Vallette Dry Dock Co.; Actions de la Compagnie de remorquage ...; Bons hyp. de la Grand Lodge de la Louisiane; Association des Turners; Association de la Salle des Odd Fellows; ... Manufacture de glace; Jugement sur billets hypothécaires; En caisse. [illegible]

Total de l'actif ... [illegible]

Le tableau ci-dessus est une copie exacte des livres de la compagnie.

PAUL FOURCHY, Président.
G. W. NOTT, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle-Orléans.
Assermenté et signé pardevant moi, ce 7 juin 1870.

S. MAGNER, notaire public.

A une réunion du Conseil des Directeurs tenue le 3 juin 1870, il a été résolu de déclarer un dividende en scrip de CINQUANTE pour cent sur les primes nettes participant pour l'année finissant le 31 mai 1870, pour lequel des certificats seront émis à partir du premier lundi de juillet prochain, et à partir du second LUNDI de juillet prochain, les émissions de scrip pour les années 1861 et 1862, et six pour cent d'intérêt sur tous les scrips non payés de la compagnie.

Directeurs.

P. FOURCHY,	E. MASPERO,
D. MCCOARD,	E. PUIG,
L. F. GENERES,	F. S. WILTS,
S. S. KELLY,	JOS. HUY,
D. A. CHAFFRAIX,	CHS. LAFITTE.

J. J. FERNANDEZ.

Merchants' Mutual Insurance
COMPANY OF NEW ORLEANS.
104 CANAL STREET.

SIXTEENTH ANNUAL STATEMENT.

In conformity with the requirements of their Charter, the Company publish the following

STATEMENT:

Premiums received during the year ending 31st May, 1870, including unearned premiums of previous year: On Fire Risks; On Marine Risks; On River Risks. Total Premiums. Less Unearned Premiums. Net Earned Premiums 31st May, 1870. Losses Paid: On Fire Risks; On Marine Risks; On River Risks. Taxes. Reinsurance and Return Premiums. Deduct Interest, Less expenses. Profit. [illegible]

The Company have the following assets: Real Estate; City Bonds; Bank and Railroad Stocks; Notes secured by Mortgages; Notes secured by Pledge; Bills Receivable; Premiums in Course of Collection; State Bonds; Scrips of other Companies; Stock of Valette Dry Dock Company; of Levee Steam Cotton Press; of Marine Dry Dock and ship Yard Co.; of Louisiana Equitable Life Insurance Company; Mortgage Bonds, Grand Lodge of Louisiana; Mortgage Bonds, Turners' Association; Odd Fellows' Hall Association; Ice Manufacturing Co.; Judgment on Mortgage Notes; Cash on Hand. Total Assets. Less: Unclaimed Interest and Interest payable July next; on all outstanding Scrip of the Company; Scrip of the years 1861 and 1862 payable in July next; Unearned Premiums on 31st May, 1870. [illegible]

The above statement is a just, true and correct transcript from the books of the Company.

PAUL FOURCHY, President.
G. W. NOTT, Secretary.

STATE OF LOUISIANA,
Parish of Orleans, City of New Orleans,
Sworn to and subscribed before me this 7th day of June, 1870.

S. MAGNER, Notary Public.

At a meeting of the Board of Directors, held on the 3d day of June, 1870, it was resolved to declare a Scrip Dividend of FIFTY PER CENT. on the net earned participating premiums for the year ending 31st May, 1870, for which certificates will be issued on and after the first Monday of August next. Also, to pay on and after the second Monday of July next, the whole issues of scrips for the years 1861 and 1862, and six per cent. interest on all the outstanding scrip of the Company.

DIRECTORS:

P. Fourchy,	E. Maspero,
D. McCoard,	E. Puig,
L. F. Generes,	F. S. Wilts,
S. S. Kelly,	Jos. Huy,
D. A. Chaffraix,	Chs. Lafitte,

J. J. Fernandez.

SEAMAN, HOPKINS, JR., vs. JAMES E. REDDICK.

CINQUIEME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. — No 1[illegible]. — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Cinquième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente, à l'encan public, au ... MARDI, ... septembre 1870, à midi, à la Bourse des Négociants, ... rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et au plus offrant du bien ci-après décrit, savoir:

Un terrain situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Rousseau, Fulton, Josephine et Jackson, et désigné par le numéro vingt-neuf sur un plan dressé par ... déposé dans l'étude de ... notaire public en cette ville. Le dit terrain mesure vingt-cinq pieds de face à la rue Josephine, sur une profondeur de cent vingt-six pieds ... lignes, entre lignes parallèles.

Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, priviléges, servitudes et dépendances y appartenant.

Cette propriété appartient au défendeur en ... acte passé par-devant ... le ... 1870, à midi, à la Bourse ... Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions — Comptant, au moment de l'adjudication.

THOS. L. MAXWELL,
Shérif de la paroisse d'Orléans.
2 sept—12,21,29—7,13 sept

FELIX A. DUCROS vs. JEAN BAPTISTE ST. AMAND.

CINQUIEME COUR de District pour la paroisse d'Orléans.—No 1[illegible].— En vertu d'un ordre de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai, le VENDREDI, treize de septembre 1870, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Un terrain situé dans la Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues des Remparts, du Quartier, St. Claude et de l'Esplanade, mesurant trente huit pieds quatre pouces et trois lignes de face à la rue des Remparts sur une profondeur et faisant face à la rue de l'Esplanade, de quatre-vingt neuf pieds six pouces et deux lignes, ... rue des Remparts et rue du Quartier.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y trouvent, ... Cette propriété appartient au défendeur au moyen ... acte ... Fernandez, suivant acte ... notaire public en cette ville, en date du ... novembre 1868.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions.—La somme de quatre mille piastres ($4,000) avec intérêt au taux de huit pour cent l'an, à partir de la date ... 1869, jusqu'au jour de la vente, payable comptant ... le reste ... payable ... en une ... garanti par hypothèque sur la propriété vendue ... l'acquéreur ... notaire ... [illegible]

THOS. L. MAXWELL,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.
30 août—sept 13,20,24

BRANNIN SUMMERS & Co. vs D. REINSCHILD.

CINQUIEME COUR de District pour la paroisse d'Orléans, No 1[illegible].— En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le MARDI, treize de septembre 1870, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété ci-après décrite, savoir:

Tous les droits, titres et intérêts du défendeur, D. Reinschild, au terme restant du bail pour quatre ans ... et ... Wm. ... dans le Premier District de cette ville, ... rue ... [illegible]

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions.—L'acquéreur payera le loyer ... comptant au moment de l'adjudication.

THOS. L. MAXWELL,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.
1er sept—1,4,9,9,13,17

La Dame M. L. ALMONASTER, épouse séparée de biens de son mari JOSEPH XAVIER DELFAU, baron de Pontalba vs FRANCIS SHARP.

QUATRIEME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 29,[illegible].— En vertu d'un writ de saisie à moi adressé par l'Honorable Quatrième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI, ... septembre 1870, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété ci-après décrite, savoir:

Une partie de terre située dans le Premier District de cette ville, borné par les rues Carondelet, l'Union, ... Bon Saint-Louis, dans ... la ville de ... d'Amédée Ducatel, notaire public en cette ville, sous le No 22 du livre de plan No 7. ... De vingt six ... pieds de face sur ... profondeur ... telle qu'elle se trouve ... Ensemble avec tous les droits, priviléges, servitudes et avantages y attachés ou y appartenant.

Cette propriété appartient au défendeur ... acquis au moyen de ... acte passé par-devant ... notaire public en cette ville, en date du 14 avril 1857.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

THOS. L. MAXWELL,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.
16 août—16,23 sept 13,18

ADDRESS
STATE CENTRAL COMMITTEE
OF THE
DEMOCRATIC PARTY OF LOUISIANA.

To the Democratic and Conservative Voters of Louisiana:

In view of the Convention to be held in New Orleans on the second Monday of September next, and the great interests involved in the election in November, the Democratic State Central committee deem it incumbent on them to set forth to the people the political condition of the State, and to call earnestly upon every Conservative voter to aid in redeeming it from the hands of the corrupt men who have ruled it since 1867.

The hour is auspicious; the future is full of promise. We have but to unite, organize and march to victory. Other States have set us the example. North, South, East and West the follies and crimes of the Radical party have not only awakened the people to a sense of danger, but filled their hearts with the spirit of retributive justice towards those who have made merchandise of their loyalty and betrayed their trusts. Dishonesty and incompetency have controlled and perverted national affairs until those words have become but convertible terms of the very name of the Republican party. Oregon has responded to Connecticut, and New York has spoken through a victory of more than 80,000 majority, not that Radicalism must be, but is, overthrown.

Whilst it is not our purpose to dwell upon national politics, it may be well to note the unmistakable evidences of dissatisfaction manifested in every section against the present Federal Administration. To the people of the United States centralization is synonymous with despotism, and the rapid strides in that direction made by Congress have justly alarmed the entire country. With no decent respect for the rights of the governed, States have been subjugated, representation to Congress denied, the voice of overwhelming majorities disregarded; and, as if to crown all these acts of infamy and usurpation, Congress has laid its polluted hands on the Supreme Court itself. Under the domination of the Radical party, bribery and corruption have grown respectable, and systematic plundering of the national treasury an honorable profession; taxation fearfully increased in the interest of an odious system of espionage adopted in its collection; grinding monopolies created that oppress labor; and under the flimsy disguise of "gifts" the offices of the national government are sold to the highest bidder, or bestowed in obedience to an unblushing system of nepotism.

If such and similar evils of a corrupt party have awakened the people of other States to a sense of the danger that bid fair to engulf them, shall it be said that the people of Louisiana are less keenly alive to the abuses that have grown up in their State government under the three long years of Radical misrule, and which, if continued, must inevitably drive labor and capital from the State and bring ruin to every household?

It will not be disputed that our last Legislature was a reproach to civilization and civil liberty. It trampled upon every virtue that should adorn the character of honorable men and elevated every crime it should have sought to repress. Ignorance, brazen impudence and vice were qualifications necessary to a seat on the Radical side of that body; and when the treasury was robbed, the people pillaged and legislative acts sold to the highest bidder for greenbacks, these members did but reflect credit on the trinity that brought them into official existence.

The length designed for this address will not permit your Committee to enter into a detail of all the infamous acts passed by that Radical Legislature with Executive approval. The public debt under Radical hands has grown from twelve millions to eighteen millions of dollars; taxes have increased to 5½ per cent, touching the limits of confiscation; individuals and corporations have been granted extraordinary and exclusive privileges at war with free labor and free capital; enormous sums have been granted to individuals from a suffering treasury for trivial and unnecessary services, and useless and oppressive offices have been created to make places for wandering mendicants of the party who obtain their living by extorting money from every species of honest industry.

In the hope of perpetuating themselves in power the Legislature passed the registration, election and militia laws, each receiving Executive sanction, and which, perhaps, are the most odious, unjust and oppressive measures that ever disgraced the statute books of any State. In their folly and malignity they passed laws to enforce the social equality, not only of different races of men, but of the bad with the honest, and of the licentious and abandoned with the pure and upright. In like folly they passed laws to reorganize our once magnificent system of public school instruction, with no higher motive than to degrade, as they thought, the white people of the State and create a breach between them and our colored population; all these measures adopted under the pretence of regulating commerce, trade, and the public schools and the amusements of the people, being really intended to pave the way to miscegenation. In short, the legislation of 1868, 1869 and 1870 can be condensed and summed up in four words: IGNORANCE, VENALITY, MONOPOLY and OPPRESSION!

That it may not be said these conclusions are but the judgment of the enemies of Radicalism, we propose to convict that party of all these grave offences in well chosen words uttered by its own champions and defenders. There is no brighter light in the ranks of that party in this State than Thomas J. Durant, and in so far as he may be more candid than his political friends is his testimony the more conclusive of the truth of what we have said. In his letter dated June 22, 1870, and addressed to Mr. J. S. Soulé, speaking of the Radical leaders in this State, he says: "There must be an absolute separation from the dishonest and incompetent men who have ruled since 1867."

This is strong language, yet it is surpassed in severity by a Republican address just issued with the endorsement of the Republican State Central Committee. This address says:

"Citizens and Republicans!—After an experience of two years, under the leadership *of the most dishonest and corrupt set of politicians that ever disgraced the political history of any of the States of this glorious Union*, you are now called upon to rescue the State from the hands of the political adventurers *who have brought it on the verge of bankruptcy*."

Thus it is seen that our verdict is approved by leading men of the Republican party; and yet, in the same breath in which they write down the infamy of their own party, they solicit a continuance of the support of the people under the pretence that honest men are to be put forward in the future. If the salvation of the party depends on that test, it must inevitably share the fate of the cities of the plains, and its requiem will be sung in November next. But this is not only our own but the verdict of all good men, indorsed by Mr. Durant himself, who realizes how much better it is for his ignoble party to be defeated than survive longer under the leadership of such "corrupt political adventurers" as now afflict our beloved State.

The pernicious consequences of the acts of the Radical party throughout the State have been severely felt by all classes, white and colored, native and foreign born. All have been plundered, deceived, oppressed, and restricted in the enjoyment of rights guaranteed by every law, human and divine. In order therefore to redeem our State, and release ourselves from the grasp of inefficient and corrupt men, it becomes us to unite as one man, without regard to race, color or previous condition, and hurl them from place and power, and fill the offices with men and patriots. The interests of both white and black men are identical in this struggle. Whatever rights and privileges either enjoy under the Constitution are sacred, and it is the duty of every citizen to see that they are maintained. The Democratic party has always upheld and defended the Constitution of the country, and will now, as ever in the past, protect and defend every citizen in the full and free exercise of all rights guaranteed by that instrument. At the last election in New York, so triumphant for the Democracy, the only charge brought against the party was, that it favored the colored citizens in their constitutional privileges. The colored people of this State, therefore, may be assured that the Democracy will ever continue to live up to the grand principles that have so long characterized it.

As the greater part of our misfortunes are chargeable to the last Legislature, it is in the power of the people to remedy much of the mischief by the election of true and tried men to the coming Legislature, the members of which are to be chosen in November next. In this way we may yet save the State from further financial and political ruin. To that end let the Democratic and Conservative voters put in nomination their best men for the Legislature, and use all landable and honorable efforts to secure their election.

Besides a Legislature, a State Auditor and Treasurer are also to be elected.

Our platform is retrenchment and reform; to rid the State of its enormous debt; reduce taxation; have our levees rebuilt; restore confidence and promote harmony between capital and labor; between the colored man and the planter; between the latter and the merchant; to induce immigration, and to develop the vast agricultural wealth of the State. For the accomplishment of these purposes we ask the co-operation of all good citizens, under whatever name associated. We believe a great triumph is within our reach. Republicanism has produced its bitter fruits, and in them is written its own condemnation; its days are numbered in Louisiana! A party that publicly pleads the cause of corruption; that seeks to return to office men who have earned an indelible infamy; whose watchwords have been fraud, dissimulation and false promises to a credulous consistency; who ridicule private morality; who publicly proclaim that the ruling motives of their legislation are spoliation and oppression, cannot confront the voters of Louisiana and successfully demand their support.

We earnestly urge upon the people throughout the State to organize for the work at once. The committees of the several parishes are requested to convene their clubs and elect their delegates to the Convention, and report the names of such delegates to the Secretary of this Committee at the earliest date.

The Committee beg to call the attention of the people to the address issued by the Democratic members of Congress, and especially to that portion recommending the selection of the best men for Congress, and only such as can take the test oath and are under no disabilities imposed by the Fourteenth Amendment. A Radical Congress has declared that those who cannot take the test oath, or who labor under the imposed disabilities, shall not take seats in that body. We may not stop to inquire into the policy or validity of the acts of Congress; experience teaches us to elect men who are not disqualified. What the State needs is representation.

With efficient and honest men to fill our offices of trust; with wise and faithful citizens as legislators, there can be no reason why our people should not again be prosperous and happy. We have a soil that is unparalleled for fertility; a climate that is genial, and great natural advantages and resources. Let us be true to ourselves, and a future awaits us of material prosperity as grand and unexampled as the past has been ruinous and disgracing.

The basis of representation in the State Convention, as revised and fixed by the committee, will be one delegate for every three hundred, and for every fraction over one hundred and fifty Democratic votes cast at the last general election. Every parish shall be entitled at least to one representative. This rule applies to each new parish.

All papers friendly to the purposes of this address are requested to publish it.

F. H. HATCH,
President Democratic State Central Committee.
THOMAS STEEL, Secretary.

Louisiana Mutual Insurance Company.

Sixteenth Annual Statement.

In conformity with the requirements of their Charter, the Company publish the following statement:

Total Premiums for the year ending 28th February, 1870		$444,416 94
Viz: Fire Premiums	$[illegible],429 24	
Marine "	172,[illegible]	
River "	[illegible],780 66	
Unearned and Return Premiums, Reinsurance and Rebate on Premiums		105,141 61
Net earned premiums		$339,274 33
Fire Losses	$61,300 31	
Marine Losses	22,201 75	
River Losses	26,174 [illegible]	
Taxes	$[illegible]	
Expenses, profit and loss, etc	[illegible]	
Interest on outstanding Scrip	[illegible]	
		$[illegible],171 27
Net profit		$ 76,[illegible]

The Company have the following Assets estimated at the lowest cash market value:

City and other Bonds	46,000 00
Bank and other Stocks	51,604 00
Real Estate	42,350 00
Scrip of Insurance Companies	24,154 00
Bills Receivable on Mortgages	[illegible]
Bills Receivable on Pledges, etc	48,022 00
Premiums in course of Collection	34,467 00
Cash on hand and in Europe	37,[illegible]
	$[illegible]

The above statement is a just, true and correct transcript from the books of the Company.

CHAS. BRIGGS, President.
J. P. ROUX, Secretary.

STATE OF LOUISIANA,
Parish of Orleans, City of New Orleans,
Sworn to and subscribed before me this 23d day of March, 1870.

P. CHS. CUVELLIER, Notary Public.

Six per cent. interest on the outstanding certificates of scrip will be paid to the holders thereof or their legal representatives on and after Monday, 9th May next.

The outstanding certificates of the issue of 1861 will be redeemed, and paid to the holders thereof, or their legal representatives, on and after Monday, 9th May next, from which date all interest will cease.

A dividend of forty per cent. is declared on the net earned premiums entitled to participation, for which certificates will be issued on and after the first day of June next.

By order of the Board of Trustees.
CHAS. BRIGGS, President.
ANT. CARRIERE, Vice President.
J. P. ROUX, Secretary.

TRUSTEES:

Charles Briggs,	A. Lacourt,
Ant. Carriere,	Frank Williams,
Geo. A. Fosdick,	Thomas Byrne,
E. Bergier,	John Thornhill,
Chas. Lafitte,	Jas. S. Wallis,
P. Anderson,	George Foster,
Alfred Kearny,	Andrew Stewart,
A. Froiche,	L. F. Pothier,
Geo. W. Dunbar,	E. Piaggio,
E. F. Stockmeyer,	Rudolph Sieg,
Geo. Hynson,	W. F. Given,
Arch'd Montgomery,	W. C. Black,
Henry J. Vose,	Geo. G. Garner,
E. Marqueze,	Thos. H. Hunt,
Chas. Weishaar,	Chs. Honold,
A. B. Montgomery,	C. Carriere,

E. S. Howard.

TWENTY-FIRST ANNUAL STATEMENT
—OF THE—
Crescent Mutual Insurance Co.

New Orleans, May 25, 1870.

The Trustees, in conformity to the Charter, submit the following statement of the affairs of the Company on the 30th day of April, 1870:

Fire Premiums for year	$199,927 70	
Marine "	76,167 70	
River "	317,[illegible] 00	
		$594,080 62
Amount earned Premiums		$541,433 62
Reinsurance and return Premiums		22,[illegible] 39
Net earned Premiums		$518,[illegible]
Losses paid and estimated as follows:		
Fire	$40,[illegible]	
Marine	17,140 73	
River	70,775 27	
Taxes paid and estimated	39,[illegible]	
Discount in lieu of scrip, stamps, expenses, interest, etc., less discount, etc	71,361 94	
		249,577 90
Leaving net profits		$276,312 34

The Company have the following assets:

Bills receivable	$15,191 94	
Loans on bonds and mortgage	108,223 33	
		123,415 27
Cash on hand	115,661 21	
Loans on pledge of stocks on call equal to cash	327,132 39	
		432,793 60
Real Estate		79,000 00
Scrip of other Companies		[illegible]
Consolidated City Bonds	30,000 00	
City Bonds	34,[illegible] 00	
Bank and other stocks cost $997,160	111,750 00	
Due for premiums in course of collection		85,082 75
		$950,827 62

The Company have also Suspended Notes, Stocks and Bonds $234,196 07
Forfeited Scrip .... 5,[illegible]
Less interest on Scrip .... 55,676 [illegible]

The above statement is a true and correct transcript from the books of the Company.

THOMAS A. ADAMS, President.
HENRY V. OGDEN, Secretary.

PARISH OF ORLEANS,
City of New Orleans.
Sworn to and subscribed before me this 25th day of May, 1870.

A. SHELLEY,
Second Justice of the Peace,
Parish of Orleans.

The Board of Trustees resolved to pay interest at six Per Cent. in cash on all the outstanding Certificates of Scrip, and also to pay in cash the issue of 1869 to the legal holders thereof on and after the second Monday in June next.

They have also declared a Scrip Dividend of Eighty Per Cent. on the Earned Premiums entitled to participate for the year ending April 30, 1870, for which certificates will be issued on and after the first Monday in August next, free of Government tax.

THOMAS A. ADAMS, President.
C. T. BUDDECKE, Vice President.
HENRY V. OGDEN, Secretary.

TRUSTEES:

Thomas A. Adams,	Samuel H. Kennedy,
C. T. Buddecke,	Samuel B. Newman,
P. H. Foley,	J. J. Garrard,
A. G. Ober,	A. Thompson,
P. Simms,	John Phelps,
A. Ebner Rader,	E. H. Summers.

Office of the Sun Mutual Insurance Company of New Orleans,
No. 61 CAMP STREET.

NEW ORLEANS, Jan. 12, 1870.

FOURTEENTH ANNUAL STATEMENT.

In conformity with the requirements of their Charter, the Company publish the following statement for the year ending December 31, 1869:

Premiums for the year ending December 31, 1869: On Fire Risks; On Marine Risks; On River Risks. Add: Undetermined Risks for 1868. Deduct: Undetermined Risks for 1869; Return Premiums. Net earned Premiums for 1869. Losses paid during same period, viz: On Fire Risks; On Marine Risks; On River Risks. Taxes; General expenses; Discounts on Premiums; Reinsurance; Interest on scrips; Profit and Loss. Less Discount and Interest account. Net profit ... $112,619 27. [illegible]

The Company have the following Assets, ESTIMATED AT THE LOWEST MARKET CASH VALUES, viz.: City Consolidated and Railroad City Bonds; 10 State Bonds; 3 Bonds of the Grand Lodge of Louisiana; 4 Bonds of the Odd Fellows' Hall Association; 2 Bonds of the New Orleans Turners' Association; 250 shares Union Bank of Louisiana; 50 Mechanics' and Traders' Bank; 146 Louisiana State Bank; 212 Canal and Banking Company; 600 New Orleans Gas Light Co.; 5 Merchants' Bank; 56 Citizens' Bank; 44 Crescent City Bank; Loans on Pledge; Loans on Mortgages; Bills Receivable; Scrip of other Insurance Companies; Uncurrent funds; State and City Coupons not collected; Premiums in course of collection; Cash on hand. $874,[illegible] [illegible]

The above statement is a just, true and correct transcript from the books of the Company.

THOMAS SLOO, President.
THOS. ANDERSON, Secretary.

STATE OF LOUISIANA,
Parish of Orleans, City of New Orleans,
Sworn to and subscribed before me this 19th day of January, 1870.

A. SHELLEY,
Second Justice of the Peace for the parish of Orleans.

The Board of Directors have resolved to pay SIX PER CENT. interest on the outstanding Certificates of Profits, also THIRTY-THREE AND A THIRD PER CENT. on the balance of the Scrip of the year 1868, on and after the second Monday of February, 1870. And they have further declared a dividend of EIGHTY PER CENT. on the Net Earned Participating Premiums for the year ending December 31, 1869, for which Certificates will be issued on and after the 21st day of March next.

THOMAS SLOO, President.
JOHN G. GAINES, Vice President.
THOS. ANDERSON, Secretary.

DIRECTORS FOR THE YEAR 1870:

John G. Gaines,	R. J. Hart,
J. C. Sicks,	Henry Renshaw,
R. Bloom,	Henry Wilson,
L. N. Marks,	W. H. Seymour,
Chas. Macready,	Rich'd S. Venable,
Richard Flower,	Thos. Sloo.

IRISH ROOFING FELT.

Contractors for Roofing Felt to the International Exhibition of Paris, 1867.

DATE OF PATENT, October 24, 1866, and May 19, 1870.

SEVERAL PRIZE MEDALS.

NEW PREPARED ROOFING.

(Un-...)

GEO. D. ANDERSON & SON,
SOLE MAKERS AND PATENTEES.

Manufacturers of Sheathing Felt, Roofing Felt, Ship Sheathing Felt, Inodorous Felt, Hair Felt, &c., &c.

LAGAN FELT WORKS, BELFAST, and 25 and 26 ... street, London.

THIS NEW PREPARED PRODUCTION IS ready roofed, and can be applied on the roof with out further trouble. It is easy of application, and does not require any repairs for a long time. It is a suitable substitute for ... and has been found ... Exposed to the most ... it will not ... Under the influence of the sun it will not run, which makes it specially suited ... hot climates. Its easy application and cheapness ... render it a favorite Roofing ... throughout the Indies and other ... Being not cumbrous for transport, it is of invaluable service to settlers and farmers in far remote districts. When used for temporary purposes, it may be taken off and applied again to other constructions. It replaces Common ... Office Floors, etc., is a great preservative against ... and vermin, and equalizes the temperature. It is thirty two inches wide, and made in rolls of 25 yards each. For sale by

J. A. LINGHAM & CO., Agents,
No 7 Carondelet street

NEW ORLEANS DAILY BEE.

DUFOUR & LIMET, PUBLISHERS.
Office—No. 73 Chartres Street.

NEW ORLEANS, SEPTEMBER 9.

RATES OF ADVERTISING.

Squares.	1 month net.	3 mos. net.	6 mos. net.	9 mos. net.	12 mos. net.
One	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Two	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Three	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Four	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Five	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Six	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Seven	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Eight	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Nine	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Ten	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Eleven	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Twelve	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Thirteen	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Fourteen	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Fifteen	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Thirty	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

THE SEMI-WEEKLY BEE

Is published every Tuesday and Saturday morning. Subscription, $5 per annum, in advance. Single copies, Ten Cents.

RATES OF ADVERTISING.

Squares.	1 month	3 mos.	6 mos.	9 mos.	12 mos.
One	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Two	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Three	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Four	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Five	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Ten	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Fifteen	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Thirty	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

MARINE NEWS.

Office of the New Orleans Bee,
FRIDAY, Sept. 9, 1870.

CLEARED YESTERDAY.

Steamship Agnes, Probst, for Galveston, C A Whitney & co
Steamer W R Arthur, Honlan, for St Louis, Master
Bark C V Minott, Healey, for Liverpool, Hecker, Knox & co
Bark Rowena, (Brit) Barnes, for Havana, Goldenbow & Kelly
Brig Hope, (Brit) Montreuis, for Sisal, Puig Bros

ARRIVED YESTERDAY.

Steamship I C Harris, Farwell, from Brazos Santiago, to C A Whitney & co—1st district.
Steamship Hapsian, Whitehurst, from Galveston, to C A Whitney & co—1st district.
Steamer Frances, Blakeslee, from Mobile—P. R. R.

ARRIVALS AT NEW BASIN.

Schr Fannie, from Pascagoula—35,000 ft lumber.
Schr Alcyon, from Pascagoula—35,000 feet lumber.
Schr Odell, from Pascagoula—45,000 feet lumber.
Schr Martha D. fm Tchefuncta—34,000 feet lumber.
Schr Rebecca, fm Tchefuncta—450 bbls sand.
Schr Eunice, fm Bayou Lacombe—16 cords wood.
Schr Rosa, fm Bayou Lacombe—20 cords wood.
Schr Emma Linda, from Horn Island—130 bbls sand.

ARRIVALS AT OLD BASIN.

Schr Norma, from Biloxi—500 bbls charcoal.
Schr Star No 2, from Pascagoula—45,000 ft lumber
Schr Lillie Dunn, fm Tchefuncta—25 cords wood.
Schr Victoria No 1, fm Pearl River—40,000 ft lumber
Schr (cee Lake, fm Bonfouca—12,000 bricks.
Schr Mayer, fm Bay St Louis—14,000 feet lumber.
Sloop Mary Ann, fm Proctorville—60 sks potatoes & sundries to order.

— STEAMBOATS —

John Kilgour, Benson, from Vicksburg.
W S Pike, Brown, from Bayou Sara.
Wade Hampton, Lliano, from Bayou Sara.
Ben Nicholas, Enders, from Lower Coast.

BELOW COMING UP.

Schr Etta James, 8 days from Ruatan Island, to Jos Grande.
Schr Challenger, Woodville, 11 days from Utilla, to Jos Macheca—

BELOW—AT QUARANTINE.

Steamship Lord Lovell, (Br) Agnew, from Havana, to E J Forstall & Sons—
Steamship Grange, Merrill, from Belize, (Hon) to G W Hynson & co—
Ship Gettysburg, Ross, from Cardiff July 15th, to master—
Ship Richard McManus, Foster, from Cardiff July 12th, to master
Bark Tomas de Reca, (Spanl) Pauli, 19 days from Havana, to Avendano Bros—
Schr Linda, Sloss, 9 days from Vera Cruz, in ballast, to M Fayro—

EXPORTS.

GALVESTON—Per steamship Agnes—2000 bbls flour 50 bbls whisky 10 half bbls molasses 71 sks coffee 200 sks oats 50 hf bxs tobacco 120 pkgs tinware. [illegible]

ST LOUIS—Per steamer W R Arthur—... bbls ... [illegible]

LIVERPOOL—Per bark C V Minott—... bales cotton 2097 bbls flour 1300 staves 6750 pieces staves.

HAVANA—Per bark Rowena—... bbls flour ... sks oats ... bxs tallow ... staves.

SISAL—Per brig Hope—... bbls flour ... feet lumber ... cut staves.

IMPORTS.

BRAZOS SANTIAGO—Per steamship I C Harris—... [illegible]

HAVANA—Per steamship Lord Lovell—... [illegible]

MOBILE—Per steamer Frances—... bales cotton ... [illegible]

RECEIPTS FROM THE INTERIOR.

VICKSBURG—Per steamer John Kilgour—... bales cotton to Meyer, Dewich & Weis ... [illegible]

BAYOU SARA—Per steamer W S Pike—... bales cotton to ... [illegible]

BAYOU SARA—Per steamer Wade Hampton—... [illegible]

LOWER COAST—Per steamer Ben Nicholas—... [illegible]

N. O. JACKSON & GREAT NORTHERN R. R.—Sept 8—... bales cotton to ... [illegible]

MORGAN'S LOUISIANA AND TEXAS R. R.—Sept 8—... [illegible]

LIST OF VESSELS
SEPTEMBER 9, 1870.
Cleared and Sailed for New Orleans.

NEW YORK.

Steamship De Soto, Morton .... sld Sept 3
Steamship Cortes, Nelson .... sailed Sept 3
Ship Western Metropolis, Smith .... sld Sept 1
Steamship Mariposa, Kemble .... sld Sept [illegible]
Ship Frank N Thayer, Keyser .... sld Aug 27
Bark St Peter, Bartlett .... sld Aug 29

BOSTON.

Ship Austria, Delano .... sld Aug 26
Bark H F Hussey, Ulmer .... sld Aug 2

PHILADELPHIA.

Schr D Davidson, Smith .... sld Aug 30

BALTIMORE.

Steamship Cuba, Dukehart .... sld Sept 3

LIVERPOOL.

Ship J A Thompson, Thompson .... sld Aug 20
Ship Mountain, Chilton .... sld Aug 16
Ship Rosalie, Grandison .... sld July 20
Ship Belgravia, Orkney .... sld Aug 16
Ship St James, Black .... sld July 26
Ship Duke of Wellington, Allen .... sld July 2[illegible]
Ship Waverly, Gillan .... sld July 2[illegible]
Ship Ivanhoe, Thurlow .... sld July 25
Ship Emma, Rich .... sld July 26
Ship Solomon, Carter .... sld Aug 19
Ship Pocahontas, Oliver .... sld Aug 4
Ship Provost, Boltenhouse .... sld Aug 3
Ship Vanguard, Livingstone .... sld Aug 18
Ship Chas Davenport, Potter .... sld Aug 13
Ship Kalos, Morrison .... sld Aug 8
Ship Crusader, Lewis .... sld Aug 13
Ship F P Cole, Cook .... sld Aug 16
Bark Oswingo, Roberts .... sld July 12
Bark Santa, Walker .... sld July 16

LONDON.

Bark White Rose, Jenkins .... sld Aug 20

BRISTOL, ENG

Ship N Durant, Coombs .... sld Aug 12
Ship Ironside, Mallard .... sld Aug 11

NEWPORT, WALES.

Ship Mount, Smith .... sld Aug 3
Ship Lady Blessington, Adams .... sld Aug 20
Ship Leamington, Bell .... sld Aug 2

CARDIFF.

Ship Ocean Wave, Palmer .... sld July 23
Ship Devonshire, Lincoln .... sld July 26
Ship Rochester, Clough .... sld July 31
Ship Lizzie Moses, Orr .... sld Aug 11
Ship W G Putnam, Hubbard .... sld June 20
Ship T Harward, Strickland .... sld July 21
Ship Endymion, Jones .... sld Aug 20
Ship Eva, Fisher .... sld Aug 17
Ship Tasso, ... sld Aug 12
Ship Wm Cummings, Miller .... sld Aug 12
Ship Idaho, Murphy .... sld Aug 13
Ship Juno, Curry .... sld Aug 15
Ship N B Thayer, Thompson .... sld Aug 15
Ship Helen Clinton, Sprague .... sld Aug 10
Ship Wentworth, Bell .... sld Aug 16
Ship Canada, Patton .... sld Aug 16
Bark Avondale, ... sld Aug 1[illegible]
Bark Daniel Draper, Clark .... sld Aug 17
Bark Newcastle, Armstrong .... sld Aug 16
Bark Norma, Gilmore .... sld Aug 12

HARTLEPOOL.

Ship Lincoln, Trott .... sld Aug 14

GLASGOW.

Bark Indiana, Hamilton .... sld Aug 10

ANTWERP.

Ship Cameo, Hubbard .... sld July 21
Ship Masonic, Morse .... sld July 26
Bark Sea, Bruner .... sld Aug 16

HAVRE.

Bark Bangkok, Bertard .... sld July 21
Bark La Louisiane, Tenillot .... sld July 17

BORDEAUX.

Ship St Louis, Hubbard .... sld July 13
Ship Gardiner Colby, Dunbar .... sld July 13
Bark Centaur, Duchatel, Dupont .... sld July 8
Bark Agra, Holmes .... sld Aug 13
Bark Quatre Soeurs, Larre .... sld July 10

MONTIVIDIO.

Bark Frank Wilson, Jewell .... sld July 11

HONG KONG.

Ship C Auguste, Congret .... sld April 3

RIO DE JANEIRO.

Brig Emergy, Pattee .... sld July 20

Office Atlantic Insurance Company of New Orleans,
36 CAMP STREET.

New Orleans July 5th, 1870.

In conformity with the requirements of their Charter, the Company publish their Fourth Annual Statement.

Amount of premiums from July 1st, 1869, to June 30th, 1870, viz:		
Fire Premiums		$ [illegible]
Marine Premiums		[illegible]
River Premiums		[illegible]
		$[illegible]
Unterminated premiums, July 1st, 1869		20,571 15
		$[illegible]
Less Return Premiums	3,650 70	
Less Reserved for Premiums unterminated July 1st, 1870	27,704 27	[illegible]
		$[illegible]
LOSSES PAID DURING THE SAME PERIOD, VIZ:		
On Fire Risks	$[illegible]	
On Marine Risks	8,000 00	
On River Risks	14,[illegible]	
	$[illegible]	
Rebate	23,000 12	
Taxes and Internal Revenue	6,[illegible]	
Reinsurance and Expenses, less Discount, etc	34,677 62—111,[illegible]	
Net Profits		$[illegible]

ASSETS:

Stock Notes	$[illegible]
Loaned on Mortgage	[illegible]
Loaned on Pledge	85,[illegible]
Bills Receivable	14,776 16
Bank and other Stocks and Bonds	27,[illegible]
Office Furniture, &c	4,017 44
Premiums in course of Collection	8,[illegible]
Cash	68,154 27
Total Assets	$[illegible] 17

The above is a true transcript from the Books of the Company.

E. RIGNEY, President.
H. P. JANVIER, Vice President.

Sworn to and subscribed before me, this Fifth day of July, 1870.

EDWARD IVY, Notary Public.

The Board of Directors have this day declared a Dividend of Twenty Dollars per share to be credited to the unpaid Stock account.

E. RIGNEY, President.
H. P. JANVIER, Vice President, Acting Secretary.

DIRECTORS.

E. Rigney,	T. M. Simmons,
T. Prudhomme,	E. Newman,
E. H. Steeler,	James Byrnes,
C. M. Soria,	Thomas Nimmo,
Geo. W. Mannon,	R. J. West,
E. L. Mann,	A. D. Grieff,
William Von Phul,	H. P. Janvier,
Alexander Marks,	John Koch,
John Pattee,	C. E. Slaymack,
S. H. Boyd.	

New Orleans Mutual Insurance Company,
CORNER CANAL AND CAMP STREETS.

TENTH ANNUAL STATEMENT.

In conformity with the requirements of their Charter, the Company publish the following statement:

Premiums during the year ending 31st, December, 1869:		
On Fire Risks	$345,344 69	
On Marine Risks	36,401 37	
On River Risks	26,[illegible] 39	
Total premiums		$[illegible],277 54
Less premiums unearned on 31st December, 1869	$80,146 00	
Less return prem's	7,[illegible] 13—[illegible]	
Net earned prem's		321,237 41
Less losses on fire risks	$84,239 4[illegible]	
Less losses on marine	17,164 00	
Less losses on river	11,474 21	
Taxes and License	[illegible]	
Re-insurance	[illegible]	
General expenses, profit and loss interest account, interest on outstanding scrips	[illegible]	
		[illegible]
Profit		$[illegible]

The Company have the following assets:

Real estate; Bills receivable for premiums; Bills receivable secured by mortgage; Bills receivable secured by pledge and otherwise; Premiums in course of collection; Cash on hand.

BONDS AND STOCKS.

City Consolidated and Railroad Bonds; N. Orleans Gas Light Co. Stock; City R. R. Company Stock; Merchants' Bank Stock; Valette Dry Dock Co. Stock; Opera House Stock; New Orleans and White River Packet Co.; Scrips of Mutual Insur. Cos.; Merchants' Exchange Comp'y; New Orleans Lightering and Wrecking Company.

Cost price .... $[illegible],217 00

DEDUCT:

Merchants' Exchange Co. stock; N. O. Lightering and Wrecking Company; Depreciation on the above Bonds, Stocks and Scrips. [illegible]

Cash market value of assets .... $[illegible]

LIABILITIES:

Scrips for the year 1860; 1861; 1862; 1863; 1864; 1865; 1866; 1867; 1868; 1869. Unclaimed Interest on Scrips; Interest on outstanding Scrips; Reserved for unearned premiums; Reserved for doubtful claims; Contingent fund over and above liabilities. [illegible]

The above statement is a true and correct transcript from the books of the Company.

J. TUYES, President.
J. W. HINCKS, Secretary.

Sworn to and subscribed before me this 14th day of January, 1870.

W. J. CASTELL, Notary Public.

At a meeting of the Board of Directors, held on the 13th day of January, 1870, it was resolved to declare a scrip dividend of fifty five per cent. on the net earned participating premiums for the year ending 31st December, 1869, for which certificates will be issued on the second Monday in March next.

It was also resolved to pay six per cent. interest, in cash, on all outstanding certificates of scrip, and sixty per cent. of the issue of 1860, to the legal holders thereof, on and after the second Monday of March next.

DIRECTORS.

Geo. Urquhart,	M. Payne,
L. Rocheron,	W. T. Williams,
G. W. Babcock,	Aug. Reichard,
T. B. Blanchard,	E. Miltenberger,
W. Steven,	W. B. Peabody,
A. Duillet,	J. Tuyes.

Home Mutual Insurance Company of New Orleans.

EIGHTEENTH ANNUAL STATEMENT.

In conformity with the requirements of their Charter, the Company publish the following statement for the year ending December 31, 1869:

Premiums received during the year ending Dec. 31, 1869, including unearned risks of 1868: Premiums on Fire Risks; Premiums on River Risks; Premiums on Marine Risks. Less: Return Premiums; Premiums on Risks not terminated in 1869. Net Earned Premiums. Losses during same period: On Fire Risks; On River Risks; On Marine Risks. Re-Insurance and Rebate in lieu of Scrip; Taxes; Profit and Loss and General Expenses, less Discount and Interest. Profit ... $113,778 [illegible]

The Company have the following Assets: Cash; Bills receivable for premiums on risks; Bills receivable secured by pledge and mortgage; Premiums in course of collection; Real estate, No. 30 Camp street; 25 Bonds of the city of New Orleans; 5 Bonds of the State of Louisiana; 1 Bonds of the Odd Fellows' Hall Association; 5 Bonds of the Grand Lodge of the State of Louisiana; 100 shares of the St. Charles Hotel Company; 50 shares of New Orleans Gas Light Company stock; 28 shares of Union Bank stock; 92 shares of Canal Bank stock; 25 Shares of Mechanics' and Traders' Bank stock; 125 Shares of Crescent City Bank stock; 25 shares of Mr. chants' Bank stock; 4 Shares of Vallette Dry Dock Company; 50 Shares of New Orleans and White River Packet Company; Scrips of other insurance Companies; Suspended stock and bond account. [illegible]

The above is a just, true and correct transcript from the books of the Company.

ALFRED MOULTON, President
A. W. HUNTER, Secretary.

STATE OF LOUISIANA,
Parish of Orleans, City of New Orleans.
Sworn to and subscribed before me this 17th day of January, A. D. 1870.

A. SHELLEY,
Second Justice of the Peace, Parish of Orleans.

The Board of Trustees, at a meeting held this 10th day of January, 1870, unanimously adopted the following resolutions:

Resolved, That six per cent. interest on all outstanding certificates of profits and thirty per cent. of the scrip issue of the year 1860 be paid to the legal holders of the same, on and after the 14th day of February next, and further, that a scrip dividend of FIFTY per cent. be declared on the net earned participating premiums for the year ending December 31st, 1869, for which certificates will be delivered on and after the 15th day of March next.

ALFRED MOULTON, President.
WM. H. PERKINS, Vice President.
A. W. HUNTER, Secretary.

TRUSTEES.

A. Moulton,	Archie Woods,
W. H. Perkins,	J. W. Green,
F. H. May,	Wm. Chambers,
G. Marsh,	Wm. Fazende,
F. M. Hatch,	John T. Moore,
W. C. Ingalls,	C. H. Allen,
Bowlin,	Edward Page.

F. GONTHIER
Has removed his
TAILORING ESTABLISHMENT
to
No. 34, St. Charles Street,
OPPOSITE THE HOTEL.

Where he is prepared to receive his old customers, and attend to their orders at reduced prices.

LUMBER ! LUMBER !

GEORGE MERTZ,
PLANING MILL AND LUMBER YARD

Corner Tchoupitoulas and Robertson Sts. (Old Basin.)

SEASONED and other Wood, Sashes, Blinds, Doors and all kind of building material are offered to the trade at the lowest prices.